



REGULARISATION



collectif vaudois de soutien aux sans-papiers / coordination asile vaud / association éthiopienne requérant d'asile vaud / en quatre ans on prend racine / acor SOS-racisme / sos-asile / association des femmes kosovares isolées / centre socioculturel pôle sud / fraternité du csp

Le conseiller d'Etat vaudois Jean-Claude Mermoud

a décidé d'expulser toutes les personnes, requérantes d'asile déboutées, faisant partie du groupe dit des «525».

Il a décidé de renvoyer les **PERSONNES SANS-PAPIERS** ayant déposé une demande de régularisation individuelle, soutenue par le canton, mais rejetée par le département de Christoph Blocher.

Il a décidé d'utiliser, si nécessaire, des mesures de contrainte pour **EXÉCUTER PAR LA FORCE** ces décisions.

Il interdit également de travail le groupe des «175», ainsi que les personnes déboutées de l'asile.

Ces décisions sont iniques, arbitraires, inacceptables !

AUCUN ÊTRE HUMAIN N'ÉMIGRE PAR PLAISIR!

La plupart des personnes qui émigrent ont deux pays: l'ancien et le nouveau... Elles éprouvent un sentiment à la fois de perte et de peur, de manque, d'inquiétude, de déchirement. L'ancien est perdu et le nouveau n'est pas acquis...

Toute immigration implique une rupture avec son environnement affectif, familial, social. Les immigré-e-s fuient la misère ou la faim, cherchant parfois à échapper à la répression, aux guerres et aux massacres (par exemple à Srebrenica, au Rwanda, au Congo, en Kosovë, en Irak) ou aux conséquences de catastrophes dites naturelles (inondation ou sécheresse par exemple).

Il y a des décennies, la Suisse est allée chercher en Italie, puis en Espagne ou au Portugal une main-d'œuvre bon marché. L'indigne statut de saisonnier permettait de renvoyer ces travailleurs-euses quand l'économie n'en avait plus besoin. A l'époque, c'était Schwarzenbach et les xénophobes de l'Action nationale qui agitaient les préjugés racistes, permettant de légitimer une politique discriminatoire.

Aujourd'hui c'est l'UDC qui a pris le relais. Et le Conseil fédéral peut ainsi durcir toujours davantage la législation en matière d'immigration et d'asile, renforçant encore les discriminations et la politique répressive existantes. Le débat aux Chambres fédérales sur la nouvelle Loi sur les étrangers (LEtr) et sur la révision prévue de la Loi sur l'asile (LAsi), prévu cet automne, en est l'expression. Sans parler du mépris et de la multiplication des actes de racisme dont sont victimes au quotidien les étrangers-ères.

Chacun et chacune peut et doit utiliser tous les moyens à sa disposition pour dénoncer les renvois de requérant-e-s d'asile débouté-e-s et de sans-papiers qui se déroulent aujourd'hui dans le canton de Vaud (pétition, lettres de lecteur, information, actions).

Agissons sur nos lieux de vie, nos lieux de loisirs, de travail et cessons de penser que l'on ne peut rien changer: c'est faux. La résistance de longue durée porte ses fruits!

Nous exigeons l'arrêt immédiat des expulsions!

Nous exigeons la liberté de circulation et un droit au séjour pour chacun et chacune!

La première mesure d'accompagnement, c'est la RÉGULARISATION!

Coordination asile Vaud (CAV), case postale 5744, 1002 Lausanne, www.stopenvoi.ch, CCP 17-549478-7. Tél. d'urgence 076 / 426 06 22

Collectif vaudois de soutien aux sans-papiers (CVSSP), case postale 5758, 1002 Lausanne, info@sans-papiers-vaud.ch, CCP 17-767505-2. Tél. d'urgence 076 / 448 62 67

La majorité des député-e-s au Grand Conseil vaudois s'est opposée aux interdictions de travail. De nombreux employeurs refusent de licencier des salarié-e-s qui donnent toute satisfaction sur le plan professionnel. Mais le conseiller d'Etat Mermoud persiste et signe. Ces décisions mettent en évidence que le gouvernement vaudois plie face aux exigences de Christoph Blocher. Le Conseil d'Etat renonce à mettre en œuvre ses propres compétences, en matière d'asile et d'immigration. Il s'aligne sur la politique du tout répressif prônée par l'UDC.

Jean-Claude Mermoud tente de justifier cette politique en affirmant notamment que le renvoi des requérant-e-s d'asile ainsi que des sans-papiers concernés permettrait de diminuer le chômage! Un mensonge éhonté: les salarié-e-s concerné-e-s occupent justement des emplois dans des secteurs - EMS, restauration hôtellerie, agriculture ou emplois domestiques - pour lesquels il n'y a pas de main d'œuvre de rechange! Ce sont de nouveaux sans-papiers qui viendront les remplacer, si elles sont renvoyé-e-s! Mer-

moud le sait bien. Cet argument vise avant tout à faire présenter les étrangers-ères comme des boucs émissaires: ils-elles seraient responsables du chômage. Une vieille recette xénophobe, pour tenter de faire oublier que c'est précisément l'UDC, de concert avec les autres partis gouvernementaux, qui s'en prend, aujourd'hui comme hier, aux prestations de l'assurance-chômage, de l'assurance-invalidité ou à l'AVS. C'est cette politique qui exclut et précarise toujours davantage les salarié-e-s, quel que soit leur statut ou leur passeport.

Comme en Espagne récemment, seule la régularisation massive des sans-papiers peut favoriser une résistance collective de tous les salarié-e-s face à la dégradation de leurs conditions de vie et de travail. En prenant les étrangers-ères pour cible, l'UDC de Jean-Claude Mermoud cherche tout simplement à diviser pour mieux régner! Quant au «risque d'appel d'air» en cas de régularisation collective, agité par les autorités, il constitue un fantasme: les places de travail disponibles sont limitées!



SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2005

14 H 30, PLACE PALUD, LAUSANNE

large manifestation

- pour la régularisation des personnes sans-papiers
- pour l'arrêt des expulsions
- pour la régularisation des personnes déboutées